



DÉSENDETTEMENT, quels impacts pour les salariés ? L'UNSa sera toujours au rendez-vous !

Notre actionnaire a fait du désendettement sa **priorité numéro 1**, il a mandaté des banques pour rechercher un investisseur au capital d'ALTICE France, celles-ci ont jusqu'au 12 décembre 2023 pour présenter les offres.

Notre boussole ne doit pas être financière mais SOCIALE !

Les salariés de **SFR** n'ont pas à subir les conséquences dans lesquelles se retrouve notre actionnaire, ils ont été lanceurs d'alertes mais n'ont tout simplement pas été écoutés.

Les salariés doivent savoir à quelle « sauce » ils vont être « cuisinés », ils veulent sortir de la carte du menu car ils ont déjà assez « dégusté » .

Avec des articles quasi-quotidiens, nous voyons que la presse s'en donne à cœur joie avec des scénarios à rebondissements sur notre avenir dignes d'un film Hitchcockien .

L'UNSa ne veut pas croire que le dialogue social est mort et enterré au sein de l'entreprise. Entre partenaires sociaux, les relations doivent être fiables et de confiance.

L'UNSa joue son rôle de 1^{er} syndicat du Groupe Altice, elle vous informe, vous représente et vous défend avec la légitimité obtenue des dernières élections.

L'UNSa usera de tous les moyens, y compris judiciaire, pour assurer l'intérêt commun. Les salariés doivent bien comprendre la stratégie globale de l'entreprise, ses valeurs, ses objectifs et ses engagements.





Chosir l'UNSa, c'est Agir !



METEO SOCIALE

DEC 2023

AFFAIRE PICOAS : UNE ACTION EN JUSTICE POUR OBTENIR TOUTE LA TRANSPARENCE

Le 30/11, une résolution du comité de Groupe pour aller en justice a été votée, l'UNSa souhaite la transparence et la vérité pour tout sur ce qui s'est vraiment passé. Des réponses écrites dans un rapport doivent nous parvenir car elles peuvent être liées à la protection des salariés.

Le détail des mesures préconisées dans le rapport doit également nous parvenir car il s'agit de futures mesures qui risquent d'être appliquées au sein du Groupe.

Bien entendu l'UNSa respecte la confidentialité sur les cas individuels ou d'ordres judiciaires, mais nous ne pouvons pas accepter que **TOUT** soit confidentiel. La direction doit trouver des manières de caviarder le rapport tout en le transmettant à l'instance.

CESSION DES DATACENTERS : UN PROJET AVANT TOUT FINANCIER AVEC DES IMPACTS SOCIAUX

Le poids de la dette met la direction dans l'impasse, ainsi le projet de cession des datacenters, dans les tuyaux depuis un moment a finalement été présenté en CSEC.

Ce projet est motivé par un enjeu purement financier pour remonter du cash pour le désendettement.

La direction pense que ce sera « Plug and Play » de sortir 28 salariés et que tout fonctionnera « comme avant chez SFR » dans la nouvelle structure. La nouvelle organisation post-PDV n'est pas encore fluide et nous constatons dans de nombreuses équipes une forte surcharge et une forte désorganisation. La Direction tente d'organiser à nouveau la désorganisation qu'elle a perpétré.

L'UNSa dénonce un projet qui intervient dans la précipitation et déplore que le temps nécessaire à une construction saine n'ait pas pu être pris.

SITUATION ECONOMIQUE DU GROUPE : DROIT D'ALERTE ECONOMIQUE DU CSE CENTRAL SFR

Au vu des faits rappelés plus haut et de la situation économique préoccupante, le CSEC joue son rôle à travers une de ses attributions afin d'obtenir toutes les réponses nécessaires

sur la réelle situation de l'entreprise. Ainsi le CSEC avec l'aide de ses experts usera de tous les moyens pour être fixé et ne pas laisser l'intérêt social être délaissé.

Ce droit d'alerte économique doit permettre au CSEC d'obtenir toutes les informations qu'il juge nécessaire par le biais de son expert mandaté pour évaluer la situation de l'Entreprise. La Direction use de blocages dans la transmission des informations réclamées, une réunion de suivi a été demandée par l'instance pour faire le point sur ces obstructions. L'UNSa, majoritaire au CSEC, exige de la Direction d'être transparente vis-à-vis des salariés qui ne doivent pas être dans l'expectative sur leur avenir.

NAO 2024 : L'UNSa N'ACCEPTERA AUCUNE PERTE DE POUVOIR D'ACHAT

En 2023, les salariés ont fortement contribué à :

- Prix du Service Client de l'Année (ESCCA) pour la 2^{ème} année consécutive sur le GP et 2^{ème} sur le B2B.
- Les résultats de l'enquête annuelle sur la qualité des services mobiles de l'Arcep sont « encourageants » et ont fait passer SFR du 4^{ème} au 3^{ème} rang au global (voix et data), avec un bond important sur la DATA où SFR se classe à la 2^{nde} place juste derrière Orange.

La liste n'est pas exhaustive, sans oublier que tout cela a été réalisé dans un contexte de sous-effectifs avec des centaines de PAP ouverts et non pourvus !

Ces éléments, dont nous nous félicitons, sont mis en avant pour le Groupe à des fins marketing !

Selon les données de l'INSEE, l'inflation est à 4% en France sur les 12 derniers mois.

L'UNSa demande a minima 5% d'augmentation collective pour TOUS. Les salariés ne peuvent pas être impactés dans leur pouvoir d'achat, tout travail mérite récompense !

Calendrier NAO 2024 :	
R0 : 8 décembre 2023	R2 : 8 janvier 2024
R1 : 18 décembre 2023	R3 : 10 janvier 2024
	R4 : 11 janvier 2024

POUR QUE NOS ACTIONS CONTINUENT À VOUS SERVIR